



MORAINVILLIERS
BURES

REGLEMENT "BROC'AUX JOUETS"

Organisée par le Conseil Municipal des Jeunes

CONSEIL
MUNICIPAL
DES JEUNES

La vente est exclusivement réservée aux enfants scolarisés en CM2, au collège et lycée (moins de 18 ans, capables de tenir un stand seul). La vente sera sous la surveillance de la municipalité et des jeunes du CMJ. Une priorité est donnée aux jeunes de notre commune (résidents et/ou scolarisés à Morainvilliers-Bures).

Cette brocante créée par le Conseil Municipal des Jeunes a pour buts de responsabiliser les enfants, d'appréhender la valeur de l'argent et des biens sans la présence des parents.

DATE, LIEU ET HORAIRES DE LA BROC'AUX JOUETS

- Dimanche 8 novembre 2026 de 14h à 18h
- Salle des loisirs, Place de l'Eglise Morainvilliers
- Parling public gratuit

INSCRIPTION EXPOSANT

- Complétez la fiche d'inscription et déposez-la en mairie accompagnée de votre règlement par chèque à l'ordre du Régisseur des recettes de Morainvilliers avant le 18/10/2026 + copie de votre pièce d'identité recto-verso.

Tarif : 5€ - 1 table de 1.2m + chaise (reversés au Téléthon).

- A réception de votre dossier, sous un délai de 10 jours, vous recevrez une confirmation par mail. Les demandes sont traitées par ordre d'arrivée dans la limite des places disponibles.

INSTALLATION & RANGEMENT

> 12h45 - 13h45 : installation des vendeurs sur leur stand

Aucune installation ne pourra avoir lieu avant 12h45.

A l'accueil, merci de vous enregistrer pour être dirigé sur votre stand.

Les emplacements non occupés après 13h30 seront redistribués

> 17h45 - 18h30 : rangement des vendeurs

Les parents doivent aider à l'installation et au rangement.

AUTORISES A LA VENTE

- Jeux de société
- Jouets
- Livres & BD
- Consoles de jeux, jeux vidéos, CD, DVD
- Rollers, skates, trottinettes
- Déguisements

NB : la vente de vêtements n'est pas autorisée.

MEMO POUR LES JEUNES VENDEURS

- Prévoir de la monnaie et quelques sacs pour vos ventes.

INFOS COMPLEMENTAIRES

- La commune de Morainvilliers ainsi que les membres de l'équipe du CMJ déclinent toutes responsabilités concernant la casse ou le vol sur votre stand.
- En cas d'absence ou d'arrivée tardive (après 13h30), aucun remboursement ne sera effectué.
- La commune se réserve le droit d'annuler la Broc'aux jouets si le nombre d'exposants est insuffisant. Dans ce cas, vous serez averti par mail et remboursé.

VOS INVENDUS EN BON ETAT POURRONT ÊTRE REMIS AU CMJ ET SERONT DONNES A L'ASSOCIATION LES RESTOS DU COEUR.



MORAINVILLIERS
BURES

INSCRIPTION "BROC'AUX JOUETS"

Organisée par le Conseil Municipal des Jeunes

CONSEIL
MUNICIPAL
DES JEUNES

BROC'AUX JOUETS DIMANCHE 8 NOVEMBRE 2026

La vente est exclusivement réservée aux enfants scolarisés en CM2, au collège et lycée (moins de 18 ans, capables de tenir un stand seul). La vente sera sous la surveillance de la municipalité et des jeunes du CMJ. Une priorité est donnée aux jeunes de notre commune (résidents et/ou scolarisés à Morainvilliers-Bures). Cette brocante créée par le Conseil Municipal des Jeunes a pour buts de responsabiliser les enfants, d'appréhender la valeur de l'argent et des biens sans la présence des parents.

INSCRIPTION ET AUTORISATION PARENTALE VALANT ACCEPTATION DU RÈGLEMENT - DATE LIMITE 24/10/2026

Je soussigné(e) - Nom et prénom

Résidant (adresse complète)

Portable

Mail

père, mère, tuteur, responsable légal de l'enfant déclare autoriser mon enfant,

Nom/prénom de l'enfant

Classe

Date de naissance

A exposer et vendre ses jouets/jeux... à la Broc'Aux Jouets organisée par le CMJ de Morainvilliers-Bures.fr

Fait à Morainvilliers, le

Signature

Joindre règlement par chèque + copie pièce d'identité recto/verso du représentant légal